

## Actualités

**06/05/2024**

### **Appels à candidatures pour des postes de responsabilité à l'ANRT**

L'ANRT lance des appels à candidatures pour occuper des postes de responsabilités.

En savoir plus : [Appel à candidatures pour l'ANRT Siège](#)

[±](#)

**19/04/2024**

### **L'ICANN et l'ANRT organisent le 10ème Middle East DNS forum**

L'ANRT est partenaire de l'ICANN (Internet Corporation for Assigned Names and Numbers) pour l'organisation du **Middle East Domain System Forum 2024** (ME-DNS Forum 2024).

[±](#)

**16/04/2024**

### **Les délais de la portabilité des numéros passent à un jour**

La portabilité des numéros gagne davantage en fluidité : le délai pour porter un numéro entre deux opérateurs est réduit de 2 jours à 1 jour (hors délai de rétractation en faveur de l'abonné et qui demeure à un 1 jour).

[±](#)

**26/03/2024**

### **Noms de domaine ".ma" : révision de la décision de nommage**

Une nouvelle décision relative aux modalités de gestion administrative, technique et commerciale des noms de domaine internet est publiée au Bulletin officiel. L'objectif est de répondre à l'évolution de l'écosystème de gestion des noms de domaine tant au niveau national qu'international.



**21/12/2023**

### **Mise en place d'un point d'échange Internet**

Le projet de mise en place d'un point d'échange Internet «IXP» au Maroc est concrétisé par la signature, le **20 décembre 2023**, du contrat relatif à la mise en place, la gestion et l'administration clé en main dudit point d'échange Internet entre les acteurs concernés.

[±](#)**18/09/2023**

### **Fonds spécial n° «126» pour la gestion des effets du tremblement de terre : un dispositif de collecte par envoi de SMS est activé**

Dans le cadre de la contribution à la collecte de dons en faveur du Fonds spécial «126» pour la gestion des effets du tremblement de terre, un dispositif de collecte par envoi de SMS est activé par les opérateurs mobiles nationaux. Le numéro 2323 est mis en place à cet effet.

[±](#)

---

**01/07/2023****Clarification de l'ANRT à propos de fausses informations circulant sur les réseaux sociaux**

L'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications (ANRT) a eu connaissance de la circulation, sur les réseaux sociaux et relayés par un nombre limité de supports de presse, de contenus relatifs à une décision qu'elle aurait prise au sujet de la commercialisation par des opérateurs de télécommunications de la promotion appelée «\*6 illim

[±](#)**13/04/2023****Projet IXP: Trois sociétés sont intéressées.**

Dans le cadre de la consultation n°ANRT/IXP/01/2023, trois prestataires ont soumissionné pour la mise en place, la gestion et l'administration clé en main d'un point d'échange internet « IXP ». Il s'agit des sociétés INTELCOM, MEDASYS et N+ONE. L'examen des offres est en cours.

[±](#)**07/11/2022****Conférence internationale : « Transformation Digitale : entre régulation et compétitivité »**

**Sous le Haut Patronage de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste**, se tient, les 09 et 10 novembre à Marrakech, la Conférence internationale « Transformation digitale : entre régulation et compétitivité ».

[±](#)**06/10/2022****Appel ouvert à candidatures pour occuper le poste de Directeur de l'Institut National des Postes et Télécommunications**

Conformément aux dispositions de l'arrêté de Monsieur le Chef du Gouvernement n° 3.34.13 du 08 Joumada I 1434 (20 mars 2013) portant ouverture de l'appel à candidatures pour occuper le poste de directeur de l'Institut national des postes et télécommunications (INPT) et des décisions du Directeur Général de l'ANRT n°13/2022 du 25 juillet 2022 et

[±](#)

## Pages

- [1](#)
- [2](#)
- [3](#)
- [4](#)
- [5](#)
- [6](#)
- [7](#)
- [8](#)
- [9](#)
- ...
- [suivant >](#)
- [dernier »](#)

L'ANRT lance des appels à candidatures pour occuper des postes de responsabilités.

En savoir plus : [Appel à candidatures pour l'ANRT Siègre](#)  
[Retour](#)

L'ANRT est partenaire de l'ICANN (Internet Corporation for Assigned Names and Numbers) pour l'organisation du **Middle East Domain System Forum 2024** (ME-DNS Forum 2024).

Cette rencontre se tient à Rabat les 24 et 25 avril 2024. Elle célèbre également le 10ème anniversaire de ce Forum et vise à mettre en évidence les progrès accomplis au cours des dix dernières années dans la région. Ce Forum sera animé par des experts nationaux et internationaux et sera l'occasion pour échanger sur plusieurs sujets en relation avec l'écosystème DNS.

L'ICANN est une organisation internationale, de droit américain, à but non lucratif. Le rôle premier de l'ICANN est d'administrer l'espace des ressources Internet, tels que les adresses IP et les noms de domaines de 1er niveau (TLD), aussi bien les codes dits génériques (gTLD), que les codes nationaux (ccTLD, comme le .ma) et d'assurer les fonctions de gestion du système de serveurs racines.

Conformément à la [loi n°24-96](#), l'ANRT est chargée d'attribuer les noms de domaine ".ma" et de et commerciale et technique ,administrative gestion leur de modalités les définir de , "المغرب." représenter les titulaires de ces adresses auprès des instances internationales gouvernementales ou non gouvernementales en charge de la gestion internationale des noms de domaine Internet.

[Retour](#)

La portabilité des numéros gagne davantage en fluidité : le délai pour porter un numéro entre deux opérateurs est réduit de 2 jours à 1 jour (hors délai de rétractation en faveur de l'abonné et qui demeure à un 1 jour).

Pour rappel, la portabilité est encadrée par la décision ANRT/DG/N°18/20 du 26 novembre 2020 relative aux modalités et conditions de mise en œuvre de la portabilité des numéros ([https://www.anrt.ma/sites/default/files/documentation/decision\\_18-20\\_portabilite\\_vf\\_bo.pdf](https://www.anrt.ma/sites/default/files/documentation/decision_18-20_portabilite_vf_bo.pdf)).

[Retour](#)

Une nouvelle décision relative aux modalités de gestion administrative, technique et commerciale des noms de domaine internet est publiée au Bulletin officiel. L'objectif est de répondre à l'évolution de l'écosystème de gestion des noms de domaine tant au niveau national qu'international. Le texte apporte des améliorations à certains processus de gestion des noms de domaine sous « .ma » et .matière la en mondiales pratiques bonnes des notamment inspirant's en «.المغرب.»

- [Lire la décision](#)

[Retour](#)

Le projet de mise en place d'un point d'échange Internet «IXP» au Maroc est concrétisé par la signature, le **20 décembre 2023**, du contrat relatif à la mise en place, la gestion et l'administration clé en main dudit point d'échange Internet entre les acteurs concernés.

Ce contrat lie, d'une part, les trois opérateurs globaux (**Itissalat Al-Maghrib, Medi Telecom et Wana Corporate**) et, d'autre part, la société **INTELCOM**, prestataire retenu suite à une consultation internationale.

Cette signature s'est déroulée au siège de l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications et en présence de la Direction Générale de la Sécurité des Systèmes d'Information ([www.dgssi.gov.ma](http://www.dgssi.gov.ma)) qui avaient lancé une consultation internationale pour la sélection du Prestataire chargé de la gestion de l'IXP.

[Lire le communiqué](#)[Retour](#)

---

Dans le cadre de la contribution à la collecte de dons en faveur du Fonds spécial «126» pour la gestion des effets du tremblement de terre, un dispositif de collecte par envoi de SMS est activé par les opérateurs mobiles nationaux. Le numéro 2323 est mis en place à cet effet.

Pour participer à cette action solidaire, chaque client peut envoyer des SMS avec le mot "DON" au numéro 2323. Chaque SMS correspond à un don du client d'une valeur de 10 dirhams, intégralement versé au Fonds spécial précité.

Ce service est simple et sans frais pour le client.

Chaque don compte. En restant solidaire, nous pouvons ensemble apporter un soutien essentiel aux victimes du séisme.

[Retour](#)

L'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications (ANRT) a eu connaissance de la circulation, sur les réseaux sociaux et relayés par un nombre limité de supports de presse, de contenus relatifs à une décision qu'elle aurait prise au sujet de la commercialisation par des opérateurs de télécommunications de la promotion appelée «\*6 illimitée».

- [Lire le communiqué de presse](#)

[Retour](#)

Dans le cadre de la consultation n°ANRT/IXP/01/2023, trois prestataires ont soumissionné pour la mise en place, la gestion et l'administration clé en main d'un point d'échange internet « IXP ». Il s'agit des sociétés INTELCOM, MEDASYS et N+ONE. L'examen des offres est en cours.

[Retour](#)

**Sous le Haut Patronage de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste**, se tient, les 09 et 10 novembre à Marrakech, la Conférence internationale « Transformation digitale : entre régulation et compétitivité ». L'évènement est organisé par le Conseil de la Concurrence, l'Agence de Développement du Digital et l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications.

Cette conférence traite des enjeux de la transformation digitale à l'échelle mondiale et ses impacts sur la régulation et la concurrence. Au programme, des thématiques diverses telles que : la régulation des marchés et des services, la presse et les droits voisins, la digitalisation de la finance, la centralité de la donnée dans les marchés numériques et l'accès à la donnée.

[Lire le programme.](#)

[Lire le communiqué.](#)

[Retour](#)

Conformément aux dispositions de l'arrêté de Monsieur le Chef du Gouvernement n° 3.34.13 du 08 Joumada I 1434 (20 mars 2013) portant ouverture de l'appel à candidatures pour occuper le poste de directeur de l'Institut national des postes et télécommunications (INPT) et des décisions du Directeur Général de l'ANRT n°13/2022 du 25 juillet 2022 et n° 14/2022 du 04 octobre 2022, un appel à candidatures pour occuper le poste de Directeur de l'INPT est ouvert aux personnes spécialisées dans le domaine des télécommunications, des technologies de l'information et de la communication

et disciplines connexes.

Le dossier de candidature peut être retiré du siège de l'ANRT, sis au complexe d'affaires, Bd Ar-Riad, Hay Ryad, Rabat, **du 07 au 14 octobre 2022 (inclus)** de 09H00 à 15H00, ou reçu électroniquement en s'inscrivant sur le site électronique de l'Agence ([www.anrt.ma](http://www.anrt.ma)) durant la même période.

Les candidats intéressés doivent déposer leurs dossiers de candidature, dûment constitués conformément à l'arrêté cité ci-dessus (projet de développement de l'INPT ainsi que le formulaire type de candidature, accompagnés des pièces justificatives correspondantes), soit sur le site web de l'ANRT ([www.anrt.ma](http://www.anrt.ma)), soit contre récépissé, en six (06) exemplaires, à l'adresse et aux horaires indiqués ci-dessus, et ce entre les **07 et 17 novembre 2022**.

Pour toute information complémentaire, les candidats peuvent envoyer leurs demandes à l'adresse e-mail : [aac-directeur-inpt@anrt.ma](mailto:aac-directeur-inpt@anrt.ma).

[Retour](#)

**Source URL:** <https://www.anrt.ma/lagence/actualites>